



## La présence structurante des activités industrielles

La zone d'emploi du Charolais compte 36 900 actifs résidants dont 33 400 ayant un emploi, au recensement de 2006. La population active continue de baisser, poursuivant le mouvement amorcé depuis 1982 mais à un rythme ralenti par rapport aux périodes précédentes (- 5,3 % entre 1982 et 1990, - 3 % entre 1990 et 1999 et enfin - 1 % entre 1999 et 2006). En revanche, entre 1998 et 2007, l'emploi salarié a progressé de 9 %. Les secteurs qui ont principalement contribué à ce développement sont, par ordre de contribution, le commerce, la construction et les services. À l'inverse, les effectifs d'agriculteurs et d'ouvriers sont en repli. Le taux de chômage (5,7 % en 2008) était sensiblement inférieur à celui de la Bourgogne (6,5 %) et de la Saône-et-Loire (6,7 %). À fin juin 2009, après un an de crise, ce taux de chômage, en augmentation sur tous les territoires, atteint 8,5 % dans le Charolais, 9 % en Saône-et-Loire et 8,5 % en Bourgogne. Le Charolais s'inscrit, à l'image des autres zones d'emploi, dans le mouvement général d'évolution de la structure économique : montée en puissance des services, du commerce et de la construction, baisse de l'agriculture et de l'industrie. En 2007, l'emploi industriel de la zone,

regroupe 7 500 salariés, soit 6,6 % des salariés de l'industrie régionale et 16,7 % des effectifs industriels de Saône-et-Loire. Supérieur à celui de la plupart des autres territoires de Bourgogne, le poids des emplois de production confirme la vocation industrielle du Charolais. Cependant, au cours des dix dernières années, le nombre des emplois recensés dans l'industrie a diminué de 13 %, une part importante d'emplois externalisés vers l'intérim, les transports... se trouvant à présent comptabilisée dans les activités de services. Le recul enregistré apparaît moindre que celui des zones d'emploi les plus proches, le Creusot et Montceau-les-Mines qui perdent respectivement 19,6 % et 16 % de leurs effectifs industriels. Comme dans la plupart des autres territoires, la construction, le commerce et les services (prépondérants en termes d'emplois) n'ont cessé de se développer jusqu'à juin 2008.

## La métallurgie et la construction de moteurs en chefs de file

Toutes tailles confondues, le tissu productif compte 295 établissements industriels employant des salariés. Cependant, près de 40 % de l'emploi industriel est concentré sur deux établis-

sements de groupe qui emploient chacun plus de 1000 personnes : FPT à Bourbon-Lancy (construction de moteurs) et Arcelor-Mittal (métallurgie) à Gueugnon, dans le nord de la zone. Le soutien et le développement de ces deux grandes activités constituent à l'évidence un enjeu important pour l'économie de ce territoire rural.

D'autres établissements de taille moyenne, de l'ordre de 250 salariés, sont également présents dans la zone : Allia (céramique) à Digoin, SAS Agde à Coublanc (jeux et jouets) et Manitowoc (levage, manutention) à La Clayette. Les activités industrielles liées à la céramique constituent une caractéristique du Charolais. Elles découlent d'une géologie propice, historiquement à l'origine du développement de plusieurs entreprises parmi lesquelles Emile Henry à Marcigny, La Faiencerie de Charolles et Sarreguemines Vaisselle. Dans ce secteur, le renouvellement des produits et la capacité à se prémunir contre les stratégies d'imitation des entreprises concurrentes sont autant d'enjeux cruciaux pour la compétitivité des entreprises locales.

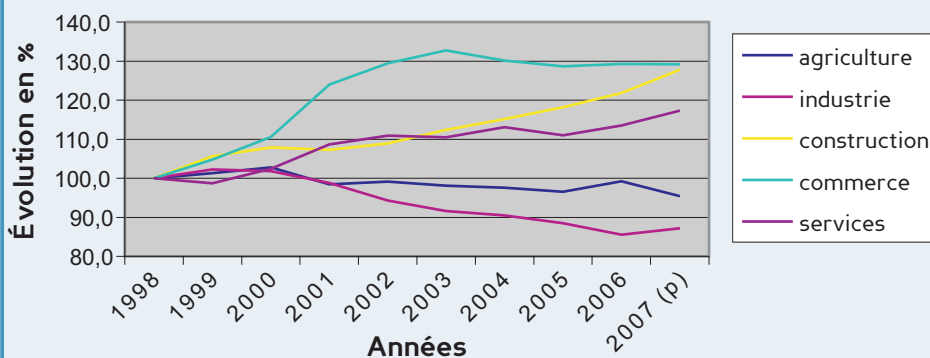
À l'instar du département de la Saône-et-Loire, les industries mécaniques sont assez largement implantées dans la zone d'emploi : SEEB à Chauffailles, Stimec à Gueugnon, ainsi d'ailleurs que les entreprises de la filière bois : le groupe Ducerf à Vendennes-les-Charolles, Barlet à Saint-Symphorien-des-Bois et Garmier à La-Chapelle-sous-Dun.

La présence marquée de l'industrie sur ce territoire reste un atout mais sa spécialisation dans quelques secteurs d'activité le fragilise. Plus encore, la concentration de ses emplois dans un petit nombre d'établissements l'expose plus fortement aux évolutions des marchés et aux fluctuations des modes de production.

Une façon de mesurer cette concentration, est de quantifier la part de l'emploi salarié que représentent les quatre plus grands établissements de la zone. Pour le Charolais, ces établissements concentrent un peu plus de 47 % des effectifs salariés de l'industrie charolaise, soit nettement plus que la médiane (33,6 %) des autres territoires de Bourgogne.

Le Charolais figure au sein d'un ensemble (majoritaire) de zones d'emploi qui apparaissent tout à la fois concentrées et spécialisées. Parmi elles, se trouvent les territoires géographiquement les plus proches comme Montceau-les-Mines et Le Creusot. Si l'on considère à la fois leur niveau de concentration et de spécialisation, les 18 zones d'emploi de Bourgogne

La décroissance de l'emploi industriel salarié ralentit



Source : Insee, estimations par zone d'emploi.

Répartition des établissements industriels par tranche de taille et effectifs

Tranche d'effectifs salariés	Établissements		Effectifs	
	nombre	%	nombre	%
1 à 9 salariés	208	70,5	677	9,2
10 à 49 salariés	67	22,7	1397	19,1
50 à 99 salariés	11	3,7	694	9,5
100 salariés ou plus	9	3,1	4551	62,2
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>100</b>	<b>7319</b>	<b>100</b>

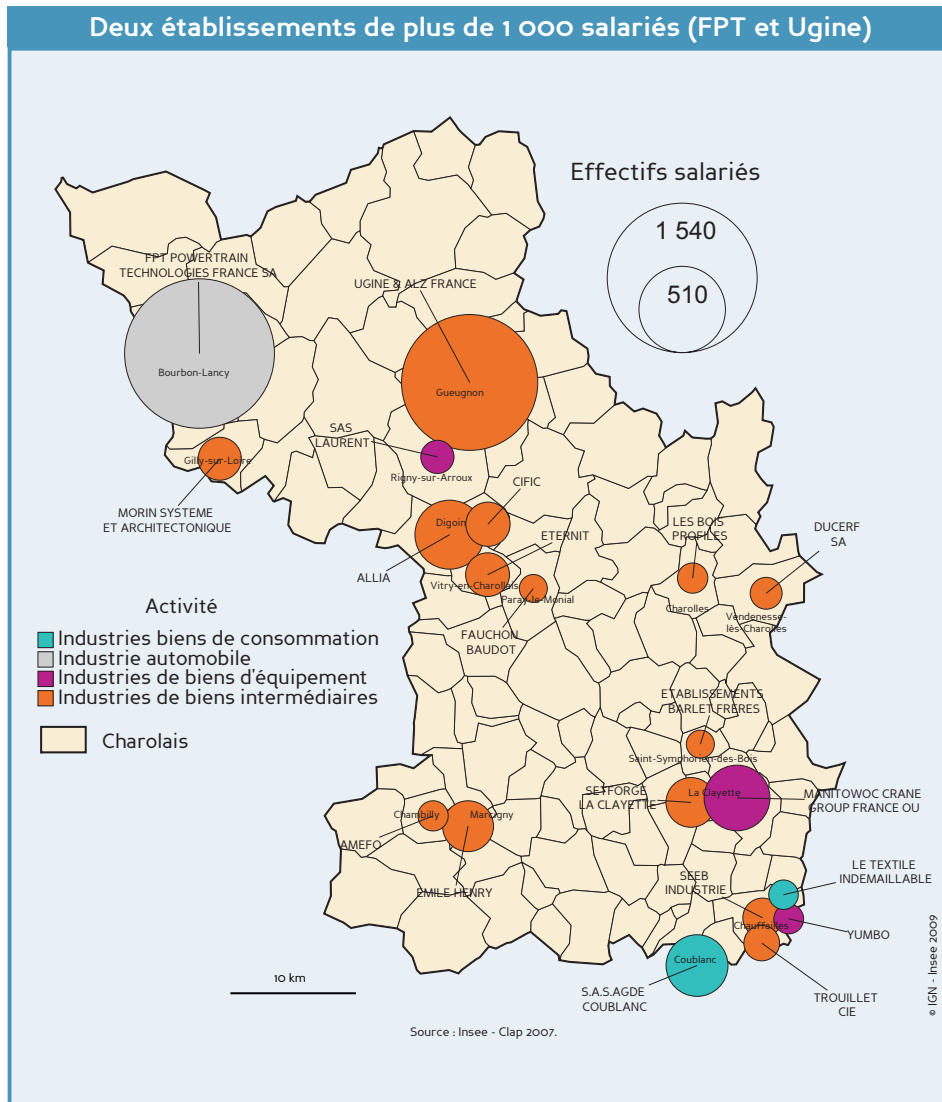
Source : Insee CLAP 2007.

se répartissent en deux groupes distincts :

- celles qui abritent des industries aux effectifs importants mais aux activités diversifiées et peu concentrées comme Chalon-sur-Saône, Dijon, Nevers... Au total, 75 000 emplois salariés de l'industrie travaillent dans ce groupe.
- celles qui comprennent des pôles de production de moindre dimension mais plus spécialisés comme Montceau-les-Mines, Autun, Le Charolais, etc. On compte 35 000 emplois salariés de l'industrie dans cet ensemble. Sur ce seul critère du nombre d'emplois, le Charolais fait exception : il regroupe 20,5 % de l'emploi industriel des dix zones concernées contre 10 % en moyenne.

**De nombreux emplois dépendants dans un territoire globalement autonome**

Près de 4 500 emplois industriels sont liés à des centres décisionnels situés hors du territoire français. Les trois plus grands établissements de la zone, UGINE & ALZ France, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES France et ALLIA appartiennent en effet à des groupes étrangers et dépendent donc de leurs orientations stratégiques. De manière constante, il apparaît que l'éloignement des centres de décision réduise la visibilité sur les mutations des établissements qu'ils dirigent.

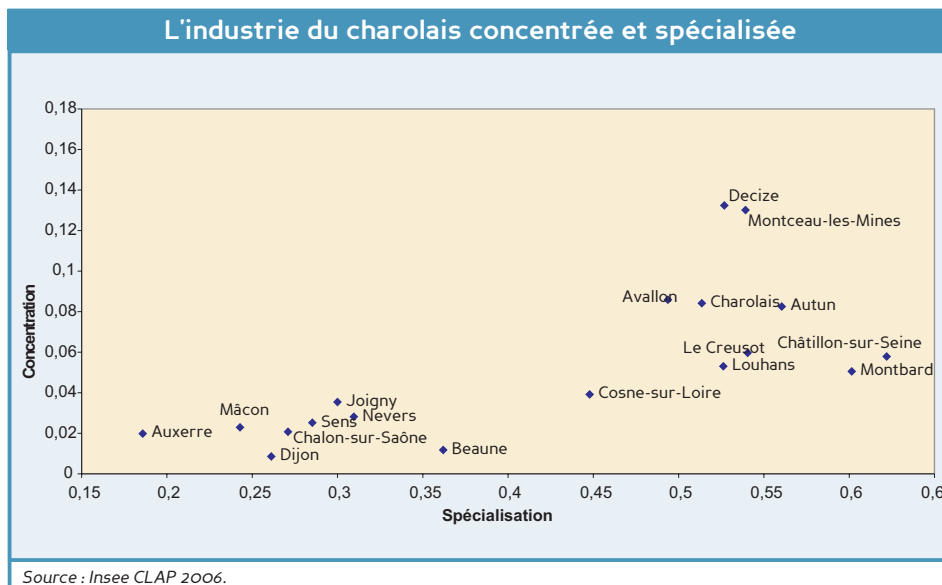


NB : L'indice de spécialisation indique si la production d'une zone est plus ou moins orientée dans une activité économique ou une autre. Il est compris entre 0 et 100 %. Il est élevé lorsqu'une part importante de l'emploi est concentrée dans quelques secteurs d'activités et il est plus faible lorsque la zone est diversifiée.

L'indice de concentration représente la part de l'emploi industriel (effectifs salariés hors intérimaires) détenue par les quatre premiers employeurs industriels de la zone.

NB : Le « taux de dépendance de la zone » est défini comme le rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision extérieurs à cette zone et le total des emplois salariés de la zone.

Le « taux de contrôle par la zone » est défini comme le rapport entre les emplois salariés hors de la zone (en pratique limités à la France) contrôlés par des centres de décision internes à la zone et le total des emplois salariés contrôlés par les centres internes à la zone.

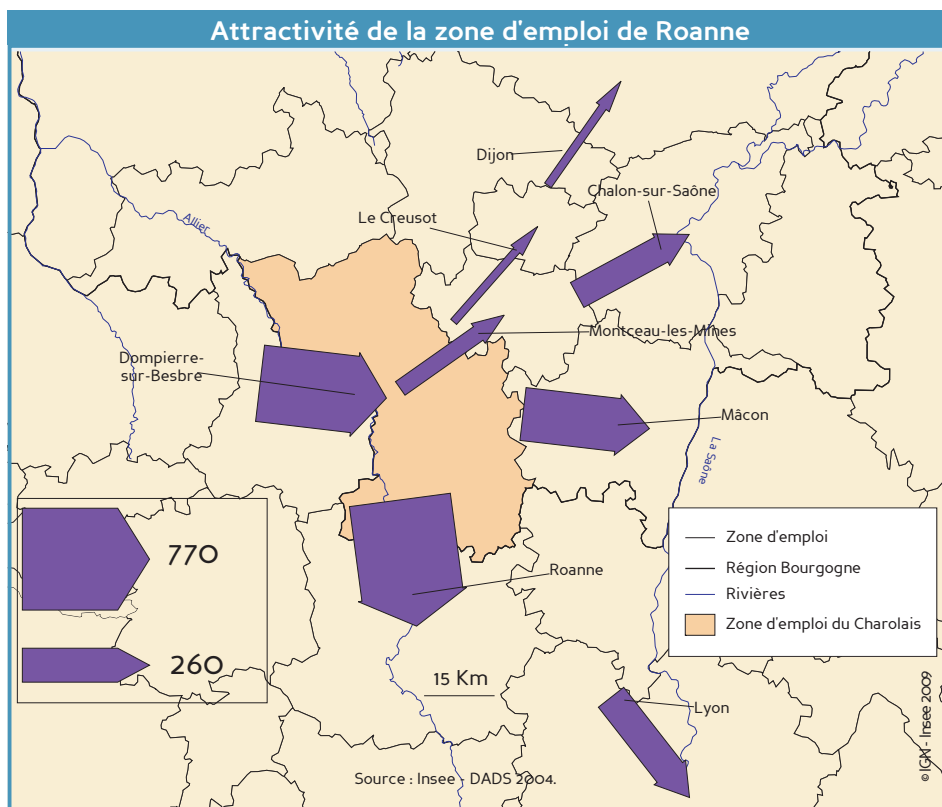


À l'inverse, la présence d'unités liées à des centres de décision extra-nationaux constitue sans doute une marque d'attractivité pour le territoire qui les accueille.

Cependant, comparée aux autres zones d'emploi de la région, le Charolais fait partie des moins dépendantes avec un taux de dépendance de 61,7 % en 2006. C'est près de six points en-dessous de la médiane. Dans un contexte de prospérité économique, l'autonomie garantit mieux le maintien des emplois sur site que la dépendance qui soumet les salariés aux aléas des stratégies des grands groupes. La dépendance est ici évaluée selon la dichotomie zone/hors zone, ce qui relativise quelque peu l'indicateur, dans la mesure où dépendre d'un siège situé hors zone, hors région, ou extraterritorial ne produit pas nécessairement les mêmes effets.

Hors industrie, le niveau de dépendance est nettement inférieur avec un taux de 31,4 %.

Cette zone d'emploi fait de même partie des zones d'emploi qui ont un taux de contrôle les plus faibles de la Bourgogne. Les centres décisionnels du Charolais ont ainsi un rayonnement plus faible que ceux des autres zones d'emploi de Bourgogne.



### Plus de sorties de la zone que d'entrées

Le nombre d'emplois offerts sur le Charolais ne suffit pas à couvrir la demande d'activité de tous les salariés résidant dans le Charolais.

En 2006, le nombre d'emplois offerts dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi et résidant dans la zone atteint 96,8 %. En conséquence, une fraction des actifs résidants travaille nécessairement hors de la zone. En réalité, chaque jour, 6 100 salariés quittent le Charolais pour aller travailler à l'extérieur tandis que 4 500 salariés viennent de l'extérieur pour travailler dans le Charolais, soit un « déficit » d'environ 1 600 postes de travail. Le déficit entre les flux entrants et les flux sortants de salariés est très marqué vis-à-vis de la zone d'emploi de Roanne (- 770), de celle de Mâcon (- 400) ou celles de Lyon et Chalon-sur-Saône (- 200 chacune). Seuls sont excédentaires les échanges avec la zone d'emploi de Dompierre-sur-Besbre avec 400 sortants seulement et près de 1 000 entrants, dont beaucoup sont salariés de l'établissement UGINE & ALZ à Gueugnon.

### Principaux échanges entre le Charolais et les autres zones d'emploi (supérieur à 50 salariés entrants ou sortants)

Zone d'emploi de travail ou de résidence	Entrants dans la zone	Sortants de la zone	Solde
Dompierre-sur-Besbre	966	385	581
Montceau-les-Mines	780	905	- 125
Roanne	678	1 448	- 770
Mâcon	338	740	- 402
Moulins	250	213	38
Decize	154	147	7
Beaujolais-Val-de-Saône	130	143	- 12
Lyon	116	360	- 244
Le Creusot	99	158	- 59
Chalon-sur-Saône	89	302	- 213
Autun	85	118	- 33
Dijon	57	118	- 61
Nevers	43	64	- 21
Saint-Etienne	22	52	- 31
Nanterre	11	51	- 40
Paris	11	108	- 97
Autres navettes	688	829	- 141
<b>Total</b>	<b>4 516</b>	<b>6 140</b>	<b>- 1 624</b>

Source : Insee. DADS 2004.

## Des cadres d'entreprises moins nombreux mais plus jeunes

Entre 1999 et 2006, la part des ouvriers a régulièrement diminué, dans la zone d'emploi, de 35,8 % à 33,6 % au profit des cadres et professions intellectuelles supérieures dont la part est passée de 5,3 % à 6,2 %. Les zones d'emplois de Montceau-les-Mines et du Creusot relèvent du même constat.

En se limitant au seul secteur de l'industrie de la zone, 68 % des salariés sont des ouvriers pour 4,5 % de cadres. Dans l'ensemble du département ces taux sont respectivement de 60 % et 9 %. La zone d'emploi du Charolais partage avec celle de Louhans l'écart le plus grand entre la proportion des cadres et celles des ouvriers dans l'emploi salarié. Ce faible « taux d'encadrement » est dû, pour partie, à la structure de l'industrie dans ce territoire. En revanche, les cadres d'entreprises du Charolais sont relativement plus jeunes que ceux du département. En effet, 48,7 % des premiers ont moins de 40 ans contre 38,8 % des seconds. Selon ce critère, il n'y a pas de distinction significative pour les ouvriers entre la zone d'emploi et le reste du département.

## Retour à l'équilibre du solde migratoire

Avec une faible densité (39 hbts/km<sup>2</sup> contre 50 hbts/km<sup>2</sup> pour la région), le Charolais conserve de larges espaces dévolus à l'agriculture(\*), activité traditionnelle et emblématique de ce territoire.

Du fait de son relatif éloignement des agglomérations les plus dynamiques, le Charolais bénéficie peu du renouveau démographique observé, en France, dans l'ensemble des territoires à dominante rurale. Il a perdu 1,5 % de ses habitants depuis le recensement de 1999. Le solde migratoire, très déficitaire pendant 25 ans (de 1975 à 1999) n'est revenu à l'équilibre qu'en 2006, alors qu'il est excédentaire dans le reste de l'espace à dominante rurale de la Saône-et-Loire notamment en Bresse louchannaise du fait du « desserrement » de Chalon-sur-Saône, de Bourg-en-Bresse et de la région lyonnaise.

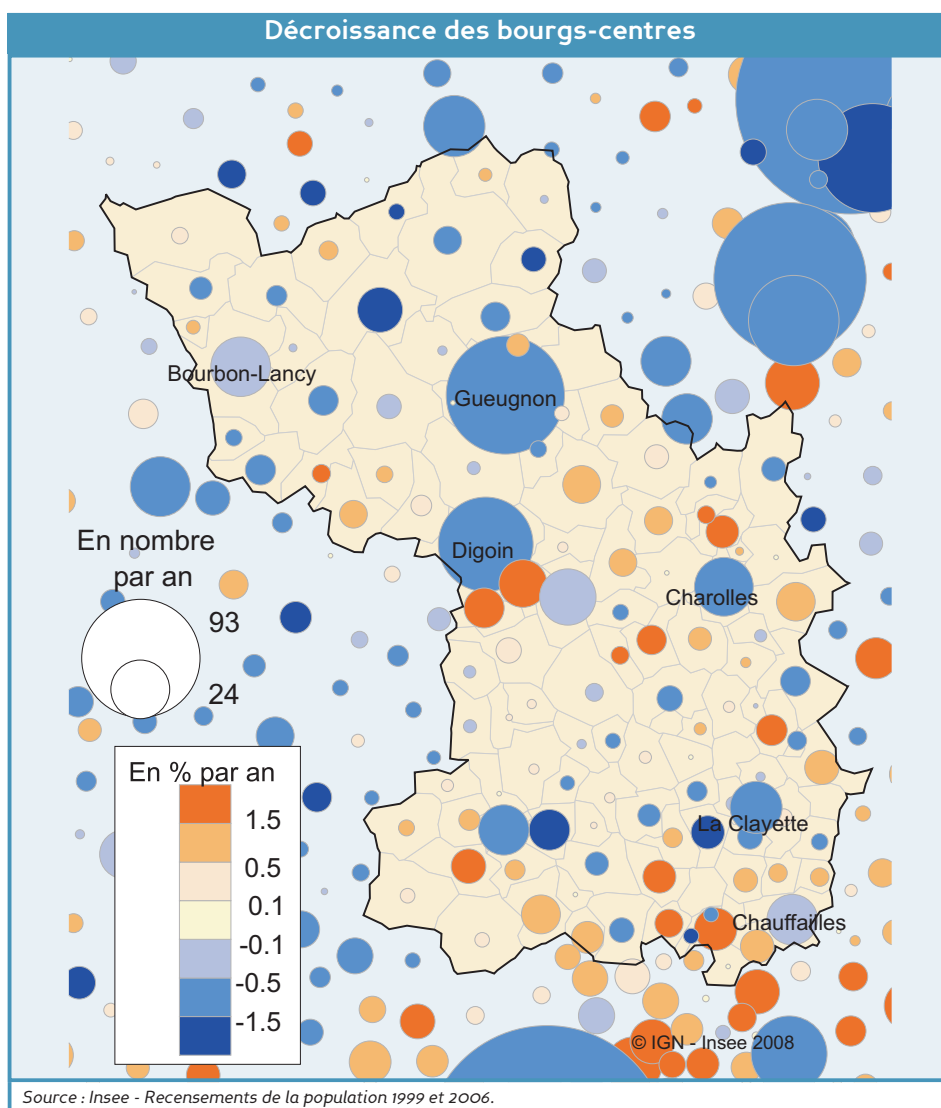
Comme toutes les zones dépourvues de structure d'enseignement supérieur, le Charolais laisse partir davantage de jeunes qu'il n'en attire. Si les aires urbaines les plus proches, celles de Montceau-les-Mines, du Creusot ou de Roanne, perdent aussi des habitants, le Charolais peine à bénéficier de la

### (\*) La vocation agricole du territoire bien présente

Les 3/4 du territoire du Charolais sont en SAU (superficie agricole utile), une part plus importante que dans l'ensemble de l'espace rural de la région. Et les 3/4 de cette SAU sont orientés vers l'élevage, une activité qui n'occupe que 42 % de la SAU dans le reste de l'espace rural de Saône-et-Loire. À l'inverse, les cultures sont très peu présentes dans le Charolais.

Ici comme ailleurs en Bourgogne la taille moyenne des exploitations a tendance à augmenter mais reste inférieure à la taille moyenne régionale.

Près de 11 % des emplois du Charolais sont des emplois agricoles : c'est davantage que la moyenne régionale (5,6 %) mais moins que dans le reste de l'espace rural de Saône-et-Loire ou de Bourgogne (13 %).



périurbanisation de jeunes ménages observée autour des agglomérations les plus dynamiques. Il ne constitue pas non plus une destination prisée par les retraités contrairement aux territoires du nord de l'Yonne ou du Morvan. En dépit de la faiblesse des indicateurs

démographiques, le Charolais, où coexistent une agriculture réputée et une activité industrielle implantée de longue date, conserve, semble-t-il, des atouts structurels qui préservent l'avenir, en dépit de la hausse rapide du taux de chômage depuis juin 2008.

## L'industrie dans le Charolais : les enjeux et projets identifiés par les services de l'État

La DRIRE a effectué, au cours de l'année 2008, 18 des principaux établissements industriels implantés dans la zone d'emploi du « Charolais » pour conforter la connaissance microéconomique de ce territoire et identifier les grandes problématiques au cœur des enjeux de développement de ces entreprises.

De nombreuses entreprises expriment des préoccupations en matière de gestion des ressources humaines - rareté de la main d'œuvre employable, manque d'attractivité pour les cadres et leurs familles, difficultés récurrentes à trouver les compétences, mobilité insuffisante du personnel...- dans un contexte où le renouvellement des effectifs imposé par le vieillissement de la population sera rendu plus difficile par la raréfaction de la main d'œuvre employable.

Cet enjeu vital constitue un défi d'autant plus difficile à relever pour les PMI que les établissements de groupe attirent généralement plus fortement la main d'œuvre disponible et que le « Charolais » pâtit d'une attractivité d'ensemble insuffisante doublée d'une démographie peu dynamique.

La crise économique qui sévit laisse planer, pour l'heure, des incertitudes sur les choix stratégiques des entreprises et l'évolution, à terme, de la situation de l'emploi. Les tensions

qui étaient perceptibles sur le marché du travail avant le déclenchement de la crise pourraient, temporairement, se dissiper avec l'augmentation du chômage et réapparaître lors de la reprise économique.

Pour autant, forts des enseignements de cette étude, les pouvoirs publics (Préfecture, Sous-Préfecture, DRIRE/DRTEFP) souhaitent préparer dès à présent la sortie de crise en proposant des orientations d'actions collectives centrées sur les problématiques transversales et sectorielles identifiées lors des visites d'entreprises.

D'ores et déjà, des contacts approfondis centrés sur l'innovation ont été noués entre des industries traditionnelles de la céramique et le pôle de compétitivité « céramique » de Limoges afin d'examiner notamment les possibilités d'une prise en compte accrue du design dans la conception des produits doublée d'une sensibilisation des entreprises aux enjeux et aux outils de la propriété industrielle.

Par ailleurs, une action collective vient d'être initiée en faveur des entreprises du textile-habillement, particulièrement exposées à la concurrence internationale. Au delà de l'objectif d'identification, au sein des entreprises concernées, des pistes d'innovation, cette action comprend aussi un volet GPEC destiné à faire évoluer en

conséquence les compétences des salariés. Le développement de synergies avec le pôle de compétitivité rhône-alpin « Techtera » pourrait de plus être recherché.

Dans la filière bois, les pouvoirs publics accompagnent notamment les projets collectifs favorables à la compétitivité définis par les acteurs régionaux de la filière dans le cadre du Contrat interprofessionnel de Progrès 2009-2013, qui englobent notamment les domaines de l'innovation et des groupements d'entreprises.

S'agissant des entreprises de mécanique-métallurgie, le Charolais a vocation à s'inscrire durablement dans la dynamique du Pôle Nucléaire de Bourgogne (PNB) dont l'effet d'entraînement contribue au développement de diverses activités, dont la maintenance industrielle.

Le Charolais pourrait en outre bénéficier de l'émergence de synergies entre les pôles de compétitivité Vitagora et Innoviance dans le domaine de l'agro-alimentaire.

L'absence de ville-centre offre aussi aux principales communes et structures de coopération intercommunales l'opportunité de s'organiser, si elles le souhaitent, en réseau de villes pour enrichir une politique culturelle en faveur d'une attractivité accrue de la zone.

## FPT : une zone d'influence localisée au nord du Charolais et qui déborde sur l'Allier

Avertissement : nous avons choisi de nous intéresser à l'établissement de FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, situé dans la commune de Bourbon-Lancy en raison de son importance relative en termes d'activité et d'emploi dans la zone.

La méthode utilisée pour obtenir les résultats ci-dessous réclame le concours de l'établissement. Nous remercions vivement les dirigeants de la société FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA pour leurs collaborations à cette étude. UGINE & ALZ France occupe une

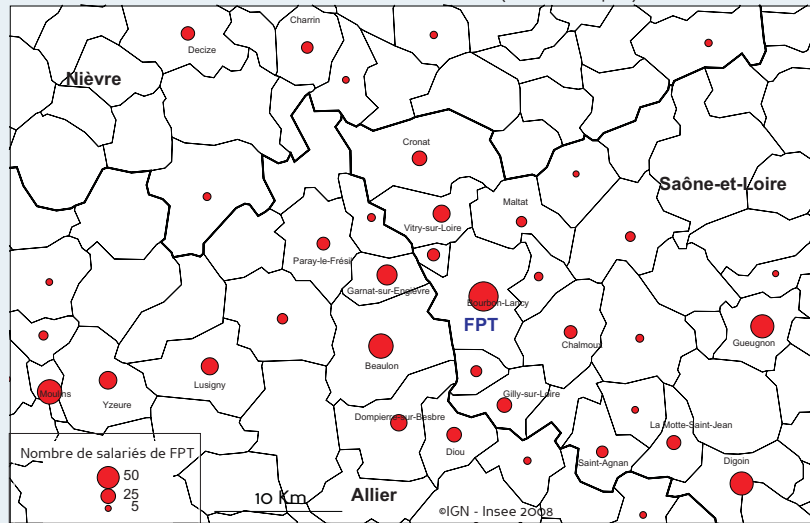
position semblable à celle de FPT dans la zone. Des difficultés techniques n'ont pas permis de rassembler l'information nécessaire pour éclairer cette problématique.

### FPT : une zone d'influence localisée au nord du Charolais et qui déborde sur l'Allier.

Avec 1 400 salariés en 2006 (hors intérim), FPT (PowerTrain Technologies France) est un des principaux établissements industriels du Charolais avec celui d'Arcelor Mittal à Gueugnon.

Implanté à Bourbon-Lancy, une commune limitrophe du département de l'Allier et proche du département de la Nièvre, sa zone de recrutement dépasse les limites du Charolais et même celles du département de la Saône-et-Loire. Un tiers de ses salariés résident dans l'Allier, notamment dans les communes voisines ou celles situées le long de la RN79 et 10 % résident dans la Nièvre.

Communes de résidence des salariés de FPT (5 salariés ou plus)



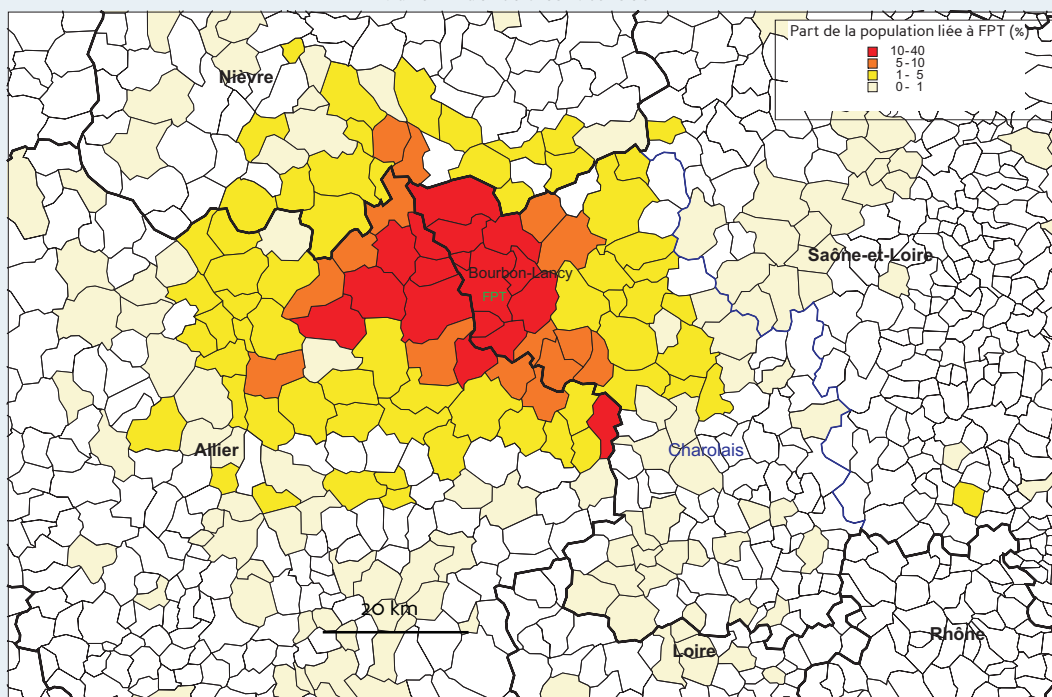
Source : Insee - DADS 2006

On peut estimer à 6 200 personnes la population concernée par l'activité de FPT (hors intérim). Il s'agit d'abord des 1 400 salariés de FPT et de leur famille soit 4 000 personnes. S'ajoutent les emplois des fournisseurs et sous-traitants de FPT les plus proches (au prorata de la part de leur activité dédiée à FPT) : une centaine de salariés et leur famille soit environ 300 personnes.

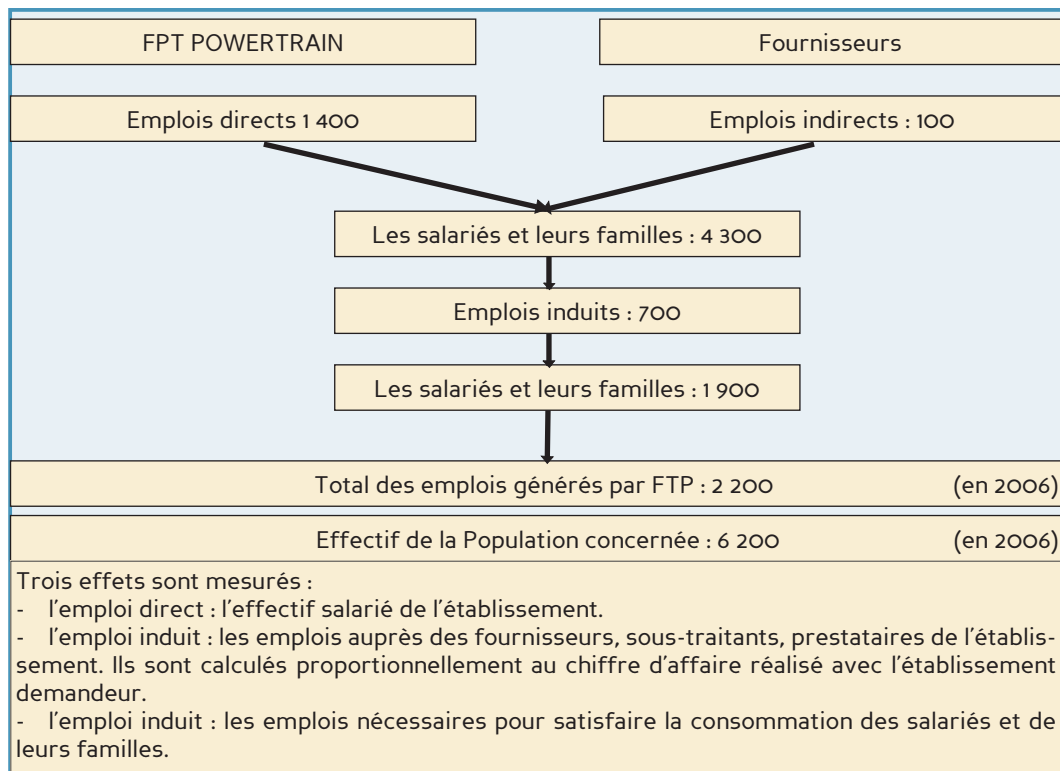
Ces 4 300 personnes génèrent par leur consommation courante des emplois induits, notamment dans le commerce, de l'ordre de 700 emplois salariés qui concerne 1 900 personnes. La localisation de ces 6 200 personnes est à l'image de celles des salariés de FPT : à Bourbon-Lancy mais aussi dans les communes voisines de l'Allier. Dans quelques communes, la popula-

tion concernée par les emplois liés à FPT représente une part importante de la population. Ainsi à Garnat-sur-Engièvre (département 03) ou à Lesme (71), elle est proche de 40 %. A Bourbon-Lancy, plus de 20 % des habitants sont concernés directement ou indirectement par l'activité de FPT.

FPT : une influence très localisée



Source : Insee - DADS 2006



### Quelques précisions

Cette étude ne vise pas à mettre en évidence les principales évolutions conjoncturelles qui affectent le territoire depuis plus d'un an. Les auteurs n'ignorent évidemment pas la crise qui a lourdement pénalisé l'économie industrielle depuis 2008, mais souhaitent souligner les forces et les faiblesses du territoire qui apparaissent sur des périodes longues.

Globalement, d'après les enquêtes de conjoncture réalisées par l'Insee, le repli d'activité s'atténue dans l'industrie au 2<sup>e</sup> trimestre 2009 au profit des biens de consommation et des produits automobiles mais se détériore pour les biens d'équipement. Au sein de l'activité agricole, l'élevage retrouve son niveau d'avant la crise de la fièvre catarrhale ovine. Cependant, pour les bovins de boucherie, dont la demande est faible, la conjoncture est plus difficile. Comme d'autres territoires, le Charolais devrait pouvoir bénéficier des effets favorables liés à une reprise prochaine de l'activité économique.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Spécialisation, concentration et dépendance de l'emploi industriel en Bourgogne INSEE-Dimensions N° 114- novembre 2004
- L'industrie en France SESSI-INSEE - INSEE-RÉFÉRENCES - Édition 2008
- La base aérienne 112 Un effet limité sur l'activité économique - Insee flash Champagne - Ardenne N° 104 - juin 2009 (pour la méthode)
- Monographie de l'industrie en Bourgogne - [www.industrie-bourgogne.fr](http://www.industrie-bourgogne.fr)
- Toutes ces publications sont consultables sur le site internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) voir aussi le site de la DRIRE : [www.bourgogne.drire.gouv.fr](http://www.bourgogne.drire.gouv.fr)
- Voir aussi sur le site [insee.fr](http://www.insee.fr), l'espace statistiques locales qui comprend des indicateurs détaillés sur différents zonages : <http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp>

Insee - Bourgogne  
2, rue Hoche - BP 1509  
21035 Dijon Cedex  
Tél : 03 80 40 67 67  
Fax : 03 80 40 68 00  
Service Insee Contact :  
0 825 889 452

Directeur de la publication :  
Jean-Louis Coster

Chef du Service Études et Diffusion :  
Robert Morel-Chevillet

Rédactrice en chef :  
Christine Charton

Maquette PAO :  
Thierry Poisse

Cartographie :  
Christophe Clemence

Impression :

Dépôt légal :  
à parution  
ISSN 1246-483 X  
© Insee 2009